Annexe 1 : Notifications – logement non décent

Annexe 1.1 : notification au bailleur si constat de logement décent

Annexe 1.2 : notification au locataire si constat de logement décent

Annexe 1.3 : notification au bailleur si constat de logement non décent

Annexe 1.4 : notification au locataire si constat de logement non décent

Annexe 1.5 : notification à la mairie si constat d'infraction RSD

Annexe 1.1 : notification au bailleur si constat de logement décent

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif « Maitrise d'œuvre urbaine et sociale » de la CAF Touraine portant sur la conformité aux normes de décence des logements locatifs, nous avons été amenés à visiter le logement que vous louez à [nom prénom locataire] situé au [adresse du locataire] le [date].

Il a été constaté les dysfonctionnements suivants :

Dysfonctionnements à la charge du propriétaire :

• Aucun

Dysfonctionnements à la charge du locataire :

• [liste des dysfonctionnements point par point ou « Aucun »]

Il en résulte qu'en l'état, le logement que vous louez est conforme aux critères fixés par le décret décence de juillet 2023 et au Règlement Sanitaire Départemental.

En vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Annexe 1.2 : notification au locataire si constat de logement décent

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif « Maitrise d'œuvre urbaine et sociale » de la CAF Touraine portant sur la conformité aux normes de décence des logements locatifs, nous avons été amenés à visiter le logement que vous louez à [nom prénom bailleur] situé au [adresse du locataire] le [date].

Il a été constaté les dysfonctionnements suivants :

Dysfonctionnements à la charge du propriétaire :

• Aucun

Dysfonctionnements à la charge du locataire :

• [liste des dysfonctionnements point par point ou « Aucun »]

Il en résulte qu'en l'état, le logement que vous louez est conforme aux critères fixés par le décret décence de juillet 2023 et au Règlement Sanitaire Départemental.

En vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Annexe 1.3 : notification au bailleur si constat de logement non décent

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif « Maitrise d'œuvre urbaine et sociale » de la CAF Touraine portant sur la conformité aux normes de décence des logements locatifs, nous avons été amenés à visiter le logement que vous louez à [nom prénom locataire] situé au [adresse du locataire] le [date].

Il a été constaté les dysfonctionnements suivants :

Dysfonctionnements à la charge du propriétaire :

• [Liste des dysfonctionnements point par point]

Dysfonctionnements à la charge du locataire :

• [liste des dysfonctionnements point par point ou « Aucun »]

Il en résulte qu'en l'état le logement loué est « non-décent », c'est-à-dire non conforme au décret décence de juillet 2023 et au Règlement Sanitaire Départemental.

Il vous appartient donc de remédier rapidement à ces désordres.

Le respect des normes de décence est indispensable pour que le logement que vous louez soit éligible au versement des allocations logement de la CAF Touraine. Sans action rapide de votre part concernant les dysfonctionnements qui vous incombent, la conservation des aides au logement peut être appliquée par les services de la CAF.

Je vous remercie de m'informer dans les meilleurs délais du planning d'intervention prévu pour remédier à ces désordres.

Dans l'attente de ces éléments, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Annexe 1.4 : notification au locataire si constat de logement non décent

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif « Maitrise d'œuvre urbaine et sociale » de la CAF Touraine portant sur la conformité aux normes de décence des logements locatifs, nous avons été amenés à visiter le logement que vous louez à [nom prénom bailleur] situé au [adresse du locataire] le [date].

Il a été constaté les dysfonctionnements suivants :

Dysfonctionnements à la charge du propriétaire :

• [Liste des dysfonctionnements point par point]

Dysfonctionnements à la charge du locataire :

• [liste des dysfonctionnements point par point ou « Aucun »]

Il en résulte qu'en l'état le logement loué est « non-décent », c'est-à-dire non conforme au décret décence de juillet 2023 et au Règlement Sanitaire Départemental.

Il a été demandé à votre bailleur de remédier rapidement à ces désordres.

[Si dysfonctionnement(s) à charge du locataire : Il vous est demandé de remédier aux dysfonctionnements qui vous concernent dans les meilleurs délais.]

Le respect des normes de décence est indispensable pour que le logement que vous louez soit éligible au versement des allocations logement de la CAF Touraine. Sans action rapide de votre bailleur concernant les dysfonctionnements qui vous incombent, la conservation des aides au logement peut être appliquée par les services de la CAF. Nous vous invitons à vous référer au flyer CAF déposé sur votre espace Signal Logement pour plus d'informations à ce sujet.

Je vous remercie de m'informer dans les semaines à venir de toute information utile en votre possession concernant l'avancée de la situation.

Dans l'attente de ces éléments, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Annexe 1.5 : notification à la mairie si constat d'infraction RSD

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif « Maitrise d'œuvre urbaine et sociale » de la CAF Touraine portant sur la conformité aux normes de décence des logements locatifs, nous avons été amenés à visiter le logement ~~que~~ loué par [nom prénom bailleur] à [nom prénom locataire] situé au [adresse du locataire] le [date].

Il a été constaté les dysfonctionnements suivants :

Dysfonctionnements à la charge du propriétaire :

• [Liste des dysfonctionnements point par point]

Dysfonctionnements à la charge du locataire :

• [liste des dysfonctionnements point par point ou « Aucun »]

Il en résulte qu'en l'état le logement loué est « non-décent », c'est-à-dire non conforme au décret décence de juillet 2023 et au Règlement Sanitaire Départemental.

Nous avons demandé aux parties impliquées de remédier rapidement aux désordres qui les concernent respectivement.

Pour information, le respect des normes de décence est indispensable pour que le logement loué soit éligible au versement des allocations logement de la CAF Touraine. Sans action rapide ~~de~~ des parties impliquées concernant les dysfonctionnements qui leur incombent, la conservation des aides au logement peut être appliquée par les services de la CAF. Pour de plus amples informations à ce propos, nous vous invitons à prendre connaissance du flyer de la CAF Touraine déposé sur l'espace signal logement du requérant.

Si vous êtes amené à être informé de toute information utile au suivi de ce dossier, je vous remercie de m'en informer à l'adresse suivante : [mail du prestataire].

Vous pouvez également suivre l'avancée de la situation en vous connectant à votre compte Signal Logement.

Dans l'attente de ces éléments, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.